

## Préfecture de département

code postal : 05150

**Commune de SAINT ANDRE DE ROSANS**

code Insee : 05129

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

**1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral**

n° 2011-104-51

du 14 avril 2011

mis à jour le

**servitudes****2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]****2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR**naturels miniers technologiques nonX 

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non **3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible 

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5 zone 4 zone 3 zone 2X Zone 1 \* 

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**consultable sur Internet \* **pièces jointes****4. Cartographie**extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus  
en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Cartographie du périmètre de la commune de SAINT ANDRE DE ROSANS ci-jointe

**5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre

0

catastrophes technologiques

nombre

Date : 30/09/2013

site\* [WWW.departement.gouv.fr](http://WWW.departement.gouv.fr)